

MAIRIE de MÉRIEL
62 Grande Rue

95630 – MÉRIEL

2026

37

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le **29 MAI 2026**
ID : 095-219503927-20260529-DELIB37_052026-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Composition et désignation des membres de la
commission d'appel d'offres pour le marché de prestation de
nettoyage des bâtiments municipaux**

L'an deux mil vingt-six,
Le 28 du mois de mai, à 20h00,
Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Mériel, sous la présidence de Monsieur Jérôme FRANÇOIS, Maire, dûment convoqués le 22 mai 2026,

Etaient présents :

M. FRANÇOIS Jérôme - Mme MAGNÉ - M. COURTOIS - Mme TOURON - M. BEAUNE -
Mme FERREIRA - M. KHADIR - Mme ROBERTO - M. CHAMBÉLIN - Mme FINKEL -
M. GONIDEC - Mme GROSSIER - M. GRANCHER - Mme SELLIER - M. FINKEL -
Mme GODINOT - M. CHOULET - Mme COULIBALY - Mme PINTO - M. FRANÇOIS Pascal -
Mme VAN DER PERRE - M. MORIN - Mme LOUIS

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents :

Absents excusés :

Mme FONTAIN-AUGOUY Christine donne pouvoir à M. COURTOIS Jean-Pierre
M. CHAMBERT donne pouvoir à M. GONIDEC Laurent
M. LEFEBVRE donne pouvoir à M. GRANCHER Stéphane
M. LANGER Daniel donne pouvoir à Mme MAGNÉ Nadège
Mme FRANÇOIS Alexandrine donne pouvoir à M. FRANÇOIS Jérôme
M. FAIVRE-RAMPANT donne pouvoir à M. FINKEL Eric

Secrétaire de séance : M. KHADIR Amine

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de présents : 23
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de votants : 29

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les élections municipales du 15 mars 2026,

VU l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les modalités de désignation des membres de la commission d'appel d'offres,

VU le Code de la Commande Publique,

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché de prestation de nettoyage des bâtiments municipaux,

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 29 MAI 2026

ID : 095-219503927-20260529-DELIB37_052026-DE

CONSIDÉRANT la liste unique qui a été présentée pour la C

CONSIDÉRANT le mode de scrutin, accepté à l'unanimité par l'Assemblée, par un vote à mains levées,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉSIGNE les membres suivants de la Commission d'Appel d'Offres du marché de prestation de nettoyage des bâtiments municipaux :

- ⋮ Président : Jérôme François
- ⋮ Titulaires : Jean-Pierre Courtois, Dominique Touron, Nicole Grossier, Karine Van Der Perre, Louis Faivre-Rampant
- ⋮ Suppléants : Nadège Magné, Valérie Ferreira



POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Jérôme FRANÇOIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jérôme François", written over a vertical line.

« Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture du Val d'Oise
- date de sa publication

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai »